



Guid'Asso

Information

Quel rôle ?

- **Accueillir** les bénévoles et porteurs de projets associatifs (permanence physique/téléphonique/numérique)
- **Apporter une information adaptée** à la demande ou au besoin sur les essentiels de la vie associative
- **Expliquer** les principales démarches administratives
- **Mettre à disposition une documentation de base** actualisée et faire connaître les outils existants
- **Orienter** le demandeur vers un autre interlocuteur selon le besoin

Optionnel : Organiser des **formations de bénévoles**

Quels pré-requis ?

- Souhait d'offrir un premier niveau d'appui et d'information aux associations de son territoire, dont le périmètre doit être défini
- Volonté de participer au réseau départemental

Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures ancrées dans leur environnement local

Par exemple : une association, un centre social, un espace de vie sociale, le service « vie associative » d'une collectivité, etc.

Périmètre : Intercommunal

Les moyens à mobiliser

- Une, ou plusieurs, personne(s) référente(s)
- Un lieu d'accueil visible et accessible, ouvert à l'ensemble des secteurs associatifs, à minima 2 demi-journées par semaine
- Ordinateur connecté et scanner accessibles
- Contribuer au réseau départemental à minima un jour par an

Vous souhaitez rejoindre le réseau et devenir Guid'Asso Information ?

Prenez contact avec les co-animateurs du réseau sur votre département

(Tous les contacts sont en avant-dernière page).

Ils vous transmettront la charte du réseau et le cahier des charges. Ils vous expliqueront les modalités de la démarche à réaliser.